

DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

Formation en Apprentissage

Session 2024-2026

Date maj et version : 21 /05/ 2024 -VI n°1 Code RNCP : RNCP492 Certificateurs : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse Date de l'enregistrement de la certification : 31/12/2024	
Objectifs généraux	Acquérir les compétences nécessaires pour exercer une relation éducative au sein d'un espace collectif, animer et organiser la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration, Participer au dispositif institutionnel
Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation	<u>Méthodes mobilisées :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Pédagogie de l'alternance intégrative (temps de regroupements en centre de formation et temps de stages nécessaires à l'apprentissage)▪ Individualisation du parcours (accompagnement consistant à aider le stagiaire à réaliser son projet de formation)▪ Pédagogie active▪ Analyse des pratiques (Groupes d'Analyse de Pratique animés par des professionnel(le)s de l'éducation spécialisé▪ Actions en partenariat avec les établissements sociaux et médicosociaux▪ Participation des stagiaires à des journées thématiques et/ou Forums▪ FOAD (Formation à Distance) <u>Modalités d'évaluation :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Bilan de positionnement en début, milieu et fin de formation (aider le stagiaire à acquérir des compétences et à évoluer dans son parcours de professionnalisation).▪ Evaluations théoriques et pratiques formatives tout au long de la formation▪ Evaluations théoriques et pratiques normatives
Les débouchés	Le moniteur-éducateur peut travailler dans : <ul style="list-style-type: none">- Des établissements (internat-semi-internat) accueillant des enfants ou des adultes présentant des déficiences intellectuelles ou mentales, des handicaps physiques ou sensoriels, des troubles du comportement, souffrant de difficultés familiales ou d'adaptation sociale,- Des établissements et services d'accueil et d'aide aux personnes en difficulté sociale,- Des dispositifs d'insertion... et tout organe contribuant à l'insertion sociale et à la lutte contre les inadaptations sociales.
Poursuite de parcours	<ul style="list-style-type: none">- Insertion professionnelle- Possibilité de poursuite de formation : DEES, EJE...
Accessibilité aux personnes en situation de Handicap	<ul style="list-style-type: none">- Tous les sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : referenthandicap@emap.re).
Dates de la prochaine session	De novembre 2024 à juillet 2026 (sous réserve de modification)

La formation en détails

Données règlementaires	<p>Déclaration préalable du 05 juin 2006</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier rectificatif de la déclaration préalable - Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 - NOR : SOCA0721526D - RNCP492 <p>Sous réserve de modification du référentiel</p>
La certification	<p>Diplôme d'État de Moniteur Educateur</p> <p>Selon les Décrets du 06 juillet 1990 et du 15 mai 2007, ce diplôme de niveau IV est obtenu après validation de l'ensemble des modules de formation et délivré par le ministère de l'Éducation nationale. Le diplôme est également accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
Dispenses et allègements	<p>Des dispenses ou allègements sont possibles sur présentation de diplômes précédemment acquis.</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de 18 ans à 29 ans (Pas de limite d'âge pour les RQTH, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau). - Niveau scolaire souhaité : 3ème - Satisfaire aux épreuves de sélection - Obligation de signer un contrat d'apprentissage
Modalités et délais d'accès	<p><u>Modalités :</u></p> <p>Les pré-inscriptions aux sélections se feront en ligne sur le site internet : www.emap.re selon le calendrier de sélection défini (consultable sur notre site internet).</p> <p>- Épreuve écrite d'admissibilité : rédaction d'une note de synthèse</p> <p>Les candidats titulaires des diplômes, certificats ou titres ci-dessous sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les baccalauréats généraux, le baccalauréat professionnel « services de proximité et vie locale » et « services en milieu rural », le titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU), - Lauréats du service civique - Certificat, diplôme ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, au moins de niveau 4 - Diplôme ou titre européen ou étranger admis réglementairement en dispense du baccalauréat - Les diplômes de niveau 4 suivants : DETISF, BEATEP spécialité activité sociale et vie locale, BPJEPS animation sociale <p><u>Délais d'accès :</u></p> <p>Les épreuves ont lieu d'août à septembre pour une rentrée en novembre (sous réserve de modification). Les candidats admis reçoivent une notification par écrit et disposent d'un délai de 15 jours pour confirmer par courrier leur inscription à la future formation dispensée par l'EMAP.</p>
Statuts et effectifs	<p>Apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25 places
Objectifs pédagogiques	<p>Aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité - Engagement personnel - Capacité de distanciation - Sens de l'écoute - Sens de l'organisation - Capacité à prendre des initiatives

	<ul style="list-style-type: none"> - Goût du travail en équipe <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation - Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités - Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique - Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service - Concevoir et mener des activités de groupe - Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives - Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif - S'inscrire dans un travail d'équipe - Elaborer gérer et transmettre de l'information - Etablir une relation professionnelle avec les partenaires - Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet <p>S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</p>
<p><i>Durée de la formation</i></p>	<p>20 mois de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 950 heures d'enseignement théorique - 280 heures de stage hors structure employeur (soit 8 semaines de stage)
<p><i>Contenu de la formation</i></p>	<p>Enseignement théorique :</p> <p>Il se décompose en quatre domaines de formation (DF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DF1 : accompagnement social et éducatif spécialisé 400h - DF2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé 300 h - DF3 : travail en équipe pluri professionnelle 125 h - DF4 : implication dans les dynamiques institutionnelles 125h <p>Enseignement pratique :</p> <p>Rythme d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation - 280 heures de stage d'une durée minimale de 8 semaines (hors structure employeur). <p>La formation se déroule sur une amplitude de 22 mois. Cette notion d'amplitude est à considérer comme une période globale de temps de formation, elle inclut les périodes de congés.</p>
<p>La formation en chiffre (Promotion 2022-2024) 30 apprentis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Taux de présentation aux examens</u> : 100 % - <u>Taux d'obtention du diplôme</u> : en cours - <u>Taux de retour des enquêtes</u> : 86 % - <u>Taux de satisfaction des stagiaires</u> : 17 % des répondants - <u>Taux d'interruption de la formation</u> : 20 % - <u>Taux des abandons*</u> : 7 % - <u>Taux de rupture de contrat</u> : 3 % - <u>Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation</u> : l'enquête sera réalisée en octobre 2024 - <u>Taux d'insertion dans le métier</u> : l'enquête sera réalisée en octobre 2024 - <u>Taux de poursuite d'études</u> : l'enquête sera réalisée en octobre 2024 - <u>La valeur ajoutée de l'établissement</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Implantation de l'EMAP au sein même de la structure médico-sociale « Albert Barbot » ; - Interaction avec le public accompagné et des professionnels de l'action sociale et médico-sociale ; - Partenariats possibles via des projets d'éducation sociale et inclusive avec les différents services sociaux de proximité ; - Centre de documentation et pôle recherche en lien avec le contexte social et les dynamiques de territoire. - * Pour plus d'informations sur le motif des abandons, nous contacter

Lieu	EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre)
Tarifs	<ul style="list-style-type: none">- Financement selon OPCO- Reste à charge pour l'apprenti : 0 €- <u>Frais de sélection</u> (sous réserve de modification) :<ul style="list-style-type: none">- Epreuve écrite : 20 €- Epreuve orale : 25 €
Contacts	<ul style="list-style-type: none">- Accueil : 0262 96 95 30 ; accueil@emap.re- Apprentissage : Patricia DIJOUX, 0262 96 95 30 – Poste 4, pdijoux@emap.re,- Responsable de formation : Laurence AKOSSI, lakossi@emap.re- Référent mobilité : Rodolphe RAMALINGOM, rramalingom@emap.re- Référent handicap : Mahé NOTZOLD, referenthandicap@emap.re)